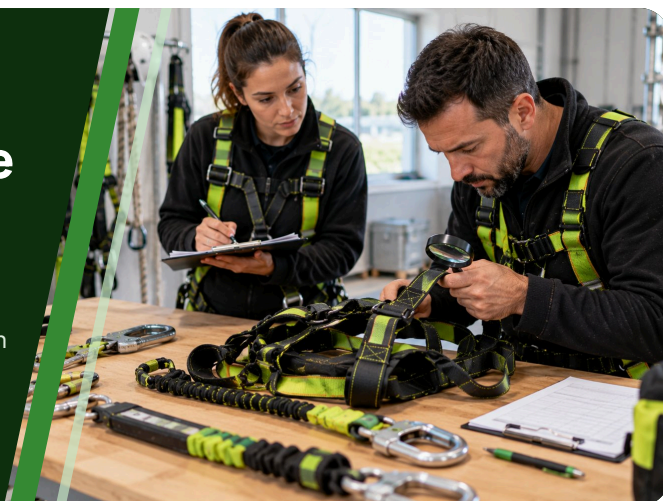


FICHE PROGRAMME

Vérificateur des EPI contre les chutes de hauteur (M08)

Former un référent interne capable de réaliser la vérification périodique annuelle des harnais, longes et antichutes de l'entreprise.



DURÉE	EFFECTIF	FORMAT	PRÉREQUIS	VALIDATION
7h 1 jour	1 à 6 stagiaires	Intra / Inter vos locaux ou centre ITFH	Aucun maîtrise du français	Attestation avec avis du formateur

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- 1 Connaître le cadre réglementaire de la vérification périodique des EPI
- 2 Définir les objectifs et points de contrôle d'une vérification
- 3 Connaître les familles d'EPI contre les chutes et leurs normes
- 4 Vérifier harnais, longes, antichutes et connecteurs selon la notice
- 5 Identifier les défauts et décider de la mise au rebut
- 6 Créer et tenir à jour un registre de sécurité

Public concerné

Futurs vérificateurs internes chargés du contrôle périodique des EPI antichute : référents HSE, responsables matériel et magasiniers, chefs de chantier, responsables maintenance, référents des métiers de la hauteur (propreté, élavage, télécoms).

Prérequis : Maîtrise du français écrit et parlé. Stage accessible aux débutants comme aux confirmés.

Pourquoi former vos équipes ?

Répondre à l'obligation

Les EPI antichute doivent être vérifiés au moins tous les 12 mois (arrêté du 19 mars 1993).

Protéger vos équipes

Un harnais usé ou une longe endommagée peut céder au moment où il doit retenir une chute.

Gagner en réactivité

Un vérificateur interne contrôle au bon moment, sans attendre un prestataire, et trace chaque décision.

Nos engagements

- ✓ Formateurs spécialistes du travail en hauteur
- ✓ Centre équipé : structures d'entraînement réelles
- ✓ Groupes de 6 maximum : chacun pratique
- ✓ Devis sous 48 h, session sous 2 semaines

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code du travail, art. R4323-99 à R4323-103 (vérifications générales périodiques des EPI)
- Arrêté du 19 mars 1993 (EPI soumis à vérification périodique, au moins annuelle)
- Règlement (UE) 2016/425 relatif aux équipements de protection individuelle
- NF EN 365 (notice, marquage, examen périodique des EPI antichute)
- NF EN 361, 362, 353-1/-2, 354, 355, 360, 795 (familles d'EPI antichute)

93 %
de stagiaires satisfaits

100 %
de réussite aux évaluations

Programme détaillé

Une journée alternant cadre réglementaire et contrôle d'EPI réels : chaque stagiaire vérifie, identifie les défauts et renseigne une fiche de contrôle.

01 Module théorique

- Textes réglementaires européens et nationaux
- Définir les objectifs de contrôle
- Présentation des EPI contre les chutes et normes associées
- Caractéristiques techniques, dégradations courantes, fin de vie
- Suivi, entretien et points de contrôle
- Registre de sécurité : rôle, contenu, traçabilité

02 Module pratique

- Connaître les familles de produits EPI contre les chutes
- Appliquer la méthode de vérification propre à chaque famille
- Identifier les défauts, décider de la mise au rebut
- Créer et tenir à jour un registre de sécurité

MÉTHODES & MOYENS

- Alternance théorie et pratique
- EPI réels, neufs et usagés, présentant des défauts
- Notices fabricants et fiches de contrôle
- Modèle de registre de sécurité
- En intra : salle et équipements nécessaires à la pratique fournis par le client

ÉVALUATION

- Évaluation formative tout au long de la formation (mises en situation)
- Analyse des pratiques et actions correctives
- Bilan et évaluation individualisés
- Questionnaire de satisfaction à chaud

VALIDATION

Attestation de formation remise en fin de stage, avec avis du formateur sur l'aptitude à la vérification des EPI contre les chutes de hauteur.

INTERVENANTS

Formateurs du centre 3M – ITFH, spécialistes du travail en hauteur et des équipements antichute, issus du terrain.

MODALITÉS PRATIQUES & ACCÈS

Partenaire Formation réalisée en partenariat avec 3M – Centre de formation ITFH (Villeneuve-la-Garenne).

Délai d'accès Sous 2 semaines après acceptation du devis

Maintien des acquis MAC préconisé tous les 3 ans (1 jour, 7h)

Accessibilité Ouverte aux personnes en situation de handicap, adaptation étudiée au cas par cas. Référent handicap : Gilles Dazzi.

Lieu Intra-entreprise dans vos locaux ou inter-entreprises au centre 3M – ITFH

Tarif Sur devis personnalisé selon contexte (effectif, lieu, dates)

Inscription Sur devis, par téléphone ou e-mail. Convention et convocation envoyées avant la session.

Un projet de formation ? Devis personnalisé sous 48 h.

06 74 46 66 41 · contact@vitalforma.fr · www.vitalforma.fr